

# MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

## Procédure d'approbation des projets d'installations électriques

Autorité compétente : ESTI, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle

### MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Dossier CAMAC N° : 186608  
Commune : Montagny-près-Yverdon  
Projet : S-0175114.1 Station transformatrice Le Bey  
- Construction d'une nouvelle station sur la parcelle n°  
455 de la commune de Montagny-près-Yverdon

Coordonnées : 537965 / 182590

L-0231586.1 Ligne souterraine 20 kV entre les stations Le Bey et  
Creux  
- Interruption de la ligne Chamard – Creux pour le  
raccordement de la nouvelle station Le Bey

L-0170239.3 Ligne souterraine 20 kV entre les stations Chamard et  
Le Bey  
- Interruption de la ligne Chamard – Creux pour le  
raccordement de la nouvelle station Le Bey

---

La demande d'approbation des plans susmentionnée a été soumise à l'Inspection Fédérale des Installations Electriques à Courant Fort ESTI par Romande Energie SA, Route d'Evian 39, 1845 Noville au nom de Romande Energie SA, Rue de Lausanne 53, 1110 Morges.

Les dossiers seront mis à l'enquête

**du mardi 21 mai 2019 au mercredi 19 juin 2019  
dans la commune de Montagny-près-Yverdon**

La mise à l'enquête publique entraîne le ban d'expropriation, selon les art. 42-44 de la loi fédérale sur l'expropriation (RS 711).

Pendant le délai de mise à l'enquête, quiconque ayant qualité de partie en vertu de la loi sur la procédure administrative (RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut faire opposition auprès de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI, ESTI Romandie - Projets, Route de la Pâla 100, 1630 Bulle. Toute personne qui n'a pas fait opposition est exclue de la suite de la procédure.

Toutes les objections en matière d'expropriation et toutes les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai. Les oppositions et les demandes déposées ultérieurement en vertu des articles 39 et 51 de la loi sur l'expropriation doivent également être adressées à l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

Inspection fédérale des installations  
à courant fort – ESTI  
ESTI Romandie – Projets  
Route de la Pâla 100  
1630 Bulle